conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mo**ulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05

Email: contact@mon-droguiste.com
Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Date de révision: 25.03.2020

Version 4.12 / FR

spécification: 132885

N° du matériau:

Date de la première version publiée:

30.08.2010

140001596

Date d'impression: 10.09.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Carbure de calcium

Numéro d'enregistrement : 01-2119494719-18-0002

No.-CAS : 75-20-7

No.-Index : 006-004-00-9

No.-CE : 200-848-3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

Produits intermédiaires inorganiques, Produit prélimi-

naire/intermédiaire pour synthèses organiques, Production de l'acétylène, Utilisation dans les fonderies de fer, Mélange désulfurant, Applications métallurgiques, Substances chimiques

de laboratoire

Restrictions d'emploi recom-

mandées

: Additif alimentaire, la maturation des fruits

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise

France

Tél: +33.(0)3.25.41.04.05

Email: contact@mon-droguiste.com Web: www.mon-droguiste.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy - Base Nationale

Produits et Compositions Hôpital Central.

29 avenue du Maréchal de Lattre-deTassigny F-54035 Nancy Cedex

Tél: +33.(0)3.83.32.36.36

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables,

Catégorie 1

H260: Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque des lésions oculaires graves.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05 Email: contact@mon-droguiste.com

Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR

Date de révision: 25.03.2020

spécification: 132885

N° du matériau:

140001596

Date de la première version publiée:

30.08.2010

Date d'impression: 10.09.2021

Toxicité spécifique pour certains organes

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

cibles - exposition unique, Catégorie 3

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement Danger

Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui Mentions de danger H260

> peuvent s'enflammer spontanément. H315 Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves. H318 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Prévention: Conseils de prudence

> P223 Éviter tout contact avec l'eau.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention:

Enlever avec précaution les particules déposées sur la P335

peau.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: La-

ver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver

avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une poudre chi-

mique ou du sable sec pour l'extinction.

2.3 Autres dangers

Selon les critères du décret REACH, pas de substance PBT, vPvB Surveiller l'alcalinité du produit.

Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques et extrêmement inflammables.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom de la substance calcium acetylide

006-004-00-9 No.-Index

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mo**ulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com

Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885 Date de la première version publiée:

Date de révision: 25.03.2020 N° du matériau: 30.08.2010

140001596 Date d'impression: 10.09.2021

Composants

Nom Chimique	NoCAS	Concentration (% w/w)
	NoCE	
carbure de calcium	75-20-7	76 - 82
	200-848-3	
oxyde de calcium	1305-78-8	14 - 18
	215-138-9	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas de symptômes provoqués par un contact avec les

yeux ou la peau, par une inhalation ou une ingestion, consul-

ter un médecin.

Oter immédiatement les vêtements souillés ou imprégnés et

les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

En cas de contact avec la

peau

Avant de se laver, ôter la poussière de la peau à l'aide d'une

brosse sèche.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les

En cas d'ingestion

yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous

les paupières. Pendant au moins 10 minutes.

Retirer les lentilles de contact si cela est facilement possible. Soins complémentaires à effectuer immédiatement dans une clinique ophtalmologique ou chez un ophtalmologiste.

: Rincer la bouche.

Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Nausée

Vomissements

Irritation des yeux et des muqueuses

Risques : En contact avec des solutions aqueuses, le produit se dé-

compose en formant des gaz inflammables et de l'hydroxide

fortement alcalin.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Ne PAS faire vomir.

Lors de grandes quantités, lavage d'estomac sous protection

aspiratoire.

En cas d'irritations de la peau, appliquer des préparations

corticoïdes en usage externe.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05

Email: contact@mon-droguiste.com Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885

Date de révision: 25.03.2020 N° du matériau:

140001596

Date de la première version publiée:

30.08.2010

Date d'impression: 10.09.2021

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

Sable sec

priés

Poudre sèche

Moyens d'extinction inappro-

Mousse

priés

Eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dan- :

gereux

dioxyde de carbone oxyde de calcium

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant et porter une combinaison protectrice.

Information supplémentaire

En cas d'incendie, mettre à l'écart les conteneurs exposés au feu et les stocker en lieu sûr, si cela est possible sans danger.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Porter un équipement de protection individuel: voir section 8.

Tenir à l'écart les personnes non protégées. Eviter tout contact de l'eau et de l'humidité.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protec-

tion de l'environnement

Ne pas laisser atteindre le terrain, les cours d'eau, les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement et collecter dans un récipient ap-Méthodes de nettoyage

proprié. Eviter la formation de poussières.

Laisser les récipients ouverts; ne pas les fermer hermétique-

ment à l'air.

Tenir à l'écart de l'humidité et de l'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipula- : Veiller à une bonne aération et aspiration au poste de travail.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05

Email: contact@mon-droguiste.com Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR

Date de révision: 25.03.2020

spécification: 132885

N° du matériau:

Date de la première version publiée:

30.08.2010

140001596

Date d'impression: 10.09.2021

tion sans danger Eviter toute formation de poussière.

Eviter le dépôt de poussières.

A protéger de l'air humide et de l'eau.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explo-

sion

Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables. A protéger de l'air humide et de l'eau. Tenir à l'écart de sources d'inflammation tels que les étincelles, les flammes, les feux à découvert. N'utiliser que de l'équipement antidéfla-

grant. Utiliser des outils anti-étincelles.

Mesures d'hygiène Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Eviter absolument un

> contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou imprégné et le déposer dans un lieu sûr. Avant réutilisation, enlever la poussière à sec, puis laver. Entreposer séparément les vêtements de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Lavezvous les mains et/ou le visage avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Conserver à l'écart des aliments et bois-

sons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les con-

teneurs

Conserver au sec. Craint l'humidité. recommandé: surmonter

d'un gaz inerte sec.

Précautions pour le stockage

en commun

Incompatible avec des acides et des bases. Incompatible avec des agents oxydants.

Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de

l'entreposage.

Matière appropriée: Acier doux, Aluminium Matériel d'emballage

Matière non-appropriée: Cuivre

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Nous n'avons actuellement pas connaissance d'applications

finales spécifiques qui dépassent le cadre des indications

fournies au point 1.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
oxyde de calcium	1305-78-8	VME	2 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives			
		TWA (Fraction	1 mg/m3	2017/164/EU

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mou**lin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com

Email: contact@mon-droguiste.com

Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885 E Date de révision: 25.03.2020 N° du matériau:

Date de la première version publiée:

30.08.2010

140001596 Date d'impression: 10.09.2021

al	lvéolaire)		
Information supp	lémentaire: Indica	atif	
S ⁻	TEL (Fraction	4 mg/m3	2017/164/EU
al	lvéolaire)	_	

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposi- tion	Effets potentiels sur la santé	Valeur
carbure de calcium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	2 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	4 mg/m3
oxyde de calcium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	10 mg/m3
Remarques:	Durée d'expositi	on: 8 h		
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	10 mg/m3
Remarques:	Durée d'expositi	on: 8 h		

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance		Compartiment de l'Environnement	Valeur
carbure de calcium		Eau douce	0,00462 mg/l
		Sédiment d'eau douce	
Remarques:	Une expo	sition n'est pas à attendre.	
		Eau de mer	0,000462 mg/l
		Sédiment marin	
	Une expo	sition n'est pas à attendre.	
		Station de traitement des eaux usées	
	Une expo	sition n'est pas à attendre.	
		Sol	
	Une expo	sition n'est pas à attendre.	
oxyde de calcium		Eau douce	0,49 mg/l
		Sédiment d'eau douce	
Remarques:	donnée no	on disponible	
		station d'épuration (STP)	3 mg/l
		Sol	1080 mg/kg
			poids sec (p.s.)

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Contrôle de l'exposition environnementale: voir scénario d'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile, Recommandation: Camatril 730

Délai de rupture : 480 min Épaisseur du gant : 0,4 mm Directive : DIN EN 374

Fabricant : Kächele-Cama Latex GmbH (KCL), Allemagne

Matériel : Chloroprène, Recommandation: Camapren 722

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue Du Moulin Rouge

Web: www.mon-droguiste.com

10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05 Email: contact@mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR

spécification: 132885 Date de révision: 25.03.2020

N° du matériau:

Date de la première version publiée:

30.08.2010

140001596

Date d'impression: 10.09.2021

Délai de rupture Épaisseur du gant Directive

480 min 0.6 mm **DIN EN 374**

Fabricant

Kächele-Cama Latex GmbH (KCL), Allemagne

Remarques

Pour manipuler du produit à chaud, utiliser des gants résis-

tant à la chaleur.

Protection de la peau et du

corps

Vêtements de protection

Si un contact intensif avec la substance dangereuse ne peut pas être exclu, (selon le danger), choisir des mesures de protection supplémentaires, p. ex. tenue de protection.

DuPont™ Tyvek® Classic Xpert (white)

Protection respiratoire

En présence de poussière, utiliser une protection adéquate

des voies respiratoires.

Masque de protection contre les poussières selon EN 149

FFP2

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect poudre ou solide sous différantes formes

Couleur gris foncé ou brun foncé

Odeur de l'ail

pН 12,48 (20 °C)

(solution à 1 %)

Point/intervalle de fusion 2300 °Csubstance pure

Point d'éclair Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) libère des gaz très inflammables au contact de l'eau

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

env. 99,9 % (v) Acétylène

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

2,3 % (v) Acétylène

rieure

Densité 2,22 gcm3

Masse volumique apparente 800 - 900 kg/m3

Solubilité(s)

Hydrosolubilité décomposition par hydrolyse

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05 Email: contact@mon-droguiste.com

Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885

Date de révision: 25.03.2020 N° du matériau:

140001596

Date de la première version publiée:

30.08.2010

Date d'impression: 10.09.2021

9.2 Autres informations

donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir la section 10.3.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Sous l'effet de humidité et eau:

Formation de acétylène (risque d'incendie et d'explosion).

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Exposition à l'humidité.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter de l'air humide et de l'eau

> Acides Bases méthanol

chlorure d'hydrogène (HCI)

Oxydants Cuivre argent

Sels de métaux lourds

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'hydrolyse:

hydrogène Acétylène

hydroxyde de calcium Traces de phosphine.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants:

carbure de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale Remarques: Les analyses des toxicités orale et dermique

aiguës n'ont pas été effectuées en raison du pH.

Résultat d'investigation propre.

IUCLID

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com

Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885 Date de la première version publiée:

Date de révision: 25.03.2020 N° du matériau: 30.08.2010

140001596 Date d'impression: 10.09.2021

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères

de classification ne sont pas remplis.

Remarques: IUCLID

oxyde de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (rat): > 2000 mg/kg

Evaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères

de classification ne sont pas remplis.

Remarques: IUCLID

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: donnée non disponible

IUCLID

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin): > 2500 mg/kg

Evaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères

de classification ne sont pas remplis.

Remarques: IUCLID

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Evaluation : Provoque une irritation cutanée.

Composants:

carbure de calcium:

Evaluation : Irritant pour la peau.

Remarques : IUCLID

oxyde de calcium:

Evaluation : Irritant pour la peau.

Remarques : IUCLID

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Evaluation : Provoque des lésions oculaires graves.

Composants:

carbure de calcium:

Evaluation : Risque de lésions oculaires graves. Méthode : Ligne directrice 405 de l'OCDE

Remarques : IUCLID

oxyde de calcium:

Evaluation : Risque de lésions oculaires graves.

Remarques : IUCLID

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05 Email: contact@mon-droguiste.com

Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR Date de révision: 25.03.2020

spécification: 132885 N° du matériau:

Date de la première version publiée:

30.08.2010

Date d'impression: 10.09.2021 140001596

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

carbure de calcium:

Evaluation Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Remarques **IUCLID**

oxyde de calcium:

Evaluation Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

IUCLID Remarques

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

carbure de calcium:

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Remarques: IUCLID

oxyde de calcium:

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

Non mutagène dans le test d'Ames.

Remarques: IUCLID

Cancérogénicité

Composants:

carbure de calcium:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-Cancérogénicité - Evaluation :

cation ne sont pas remplis.

Remarques: IUCLID

oxyde de calcium:

Cancérogénicité - Evaluation Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Remarques: IUCLID

Toxicité pour la reproduction

Composants:

- Evaluation

carbure de calcium:

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Remarques: IUCLID

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05 Email: contact@mon-droguiste.com

Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885 Date de la première version publiée:

Date de révision: 25.03.2020 30.08.2010 N° du matériau: Date d'impression: 10.09.2021

140001596

oxyde de calcium:

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

- Evaluation cation ne sont pas remplis.

Remarques: IUCLID

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Evaluation La substance ou le mélange est classé comme toxique spéci-

fique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3

avec irritation des voies respiratoires.

Composants:

carbure de calcium:

Evaluation La substance ou le mélange est classé comme toxique spéci-

fique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3

avec irritation des voies respiratoires.

Remarques **IUCLID**

oxyde de calcium:

Evaluation La substance ou le mélange est classé comme toxique spéci-

fique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3

avec irritation des voies respiratoires.

Remarques **IUCLID**

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Composants:

carbure de calcium:

Evaluation Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Remarques : IUCLID

oxyde de calcium:

Evaluation Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Remarques **IUCLID**

Toxicité par aspiration

Composants:

carbure de calcium:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Remarques : IUCLID

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05 Email: contact@mon-droguiste.com

Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR Date de révision: 25.03.2020 spécification: 132885 N° du matériau: 140001596

Date de la première version publiée:

30.08.2010

Date d'impression: 10.09.2021

oxyde de calcium:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Remarques : IUCLID

Information supplémentaire

Produit:

Remarques D'autres données toxicologiques n'existent pas.

Composants:

carbure de calcium:

Remarques Sous des conditions physiologiques hydrolyse complète. Les

> données toxicologiques se réfèrent à l'hydroxyde de calcium. En raison de la réactivité importante, aucun examen toxicolo-

gique ne peut être réalisé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

carbure de calcium:

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss): > 50 mg/l

> Durée d'exposition: 96 h Méthode: OECD 203

Remarques: Résultat d'investigation propre.

NOEC (Oncorhynchus mykiss): 50 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Méthode: OECD 203

Remarques: Résultat d'investigation propre.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 4,62 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Méthode: OECD 202 partie 1

Remarques: Résultat d'investigation propre.

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,22 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Méthode: OECD 202 partie 1

Remarques: Résultat d'investigation propre.

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

ErC50 (Scenedesmus spec.): 46,5 mg/l

Durée d'exposition: 72 h Méthode: OECD 201

Remarques: Résultat d'investigation propre.

NOEC (Scenedesmus spec.): 5,6 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05

Email: contact@mon-droguiste.com Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR

Date de révision: 25.03.2020

spécification: 132885

N° du matériau:

140001596

Date de la première version publiée:

30.08.2010

Date d'impression: 10.09.2021

Méthode: OECD 201

Remarques: Résultat d'investigation propre.

oxyde de calcium:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 1070 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: CL50 Remarques: IUCLID

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

carbure de calcium:

Biodégradabilité Résultat: facilement biodégradable

Remarques: IUCLID

oxyde de calcium:

Biodégradabilité Remarques: Facilement biodégradable.

Bibliographie, IUCLID

12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation Selon les critères du décret REACH, pas de substance PBT,

vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Cheminement et devenir dans l'environnement

Dans certains environnements, hydrolyse, Réduction rapides

ou décomposition.

Information écologique sup-

plémentaire

Le produit peut nuire aux organismes aquatiques par modifi-

cation du pH.

D'autres données écotoxicologiques n'existent pas.

Composants:

carbure de calcium:

Cheminement et devenir dans l'environnement

Dans certains environnements, hydrolyse, Réduction rapides

ou décomposition.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mou**lin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com

Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885 Date de la première version publiée:

Date de révision: 25.03.2020 N° du matériau: 30.08.2010

140001596 Date d'impression: 10.09.2021

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Doit être dirigé vers une installation d'évacuation appropriée

sous respect des prescriptions relatives aux déchets.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son appli-

cation

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimina-

tion des déchets.

Emballages contaminés : Les emballages qui ne peuvent pas être réutilisés après un

nettoyage adéquat, doivent être recyclés ou éliminés conformément aux réglementations fédérales, nationales ou locales

en vigueur.

Retourner les conteneurs consignés au fournisseur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

 ADR
 : UN 1402

 RID
 : UN 1402

 IMDG
 : UN 1402

 IATA (Cargo)
 : UN 1402

 IATA_P (Passager)
 : UN 1402

N'est pas autorisé au transport

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : CARBURE DE CALCIUM RID : CARBURE DE CALCIUM

IMDG : CALCIUM CARBIDE

IATA (Cargo) : Calcium carbide

IATA P (Passager) : CALCIUM CARBIDE

N'est pas autorisé au transport

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 4.3
RID : 4.3
IMDG : 4.3
IATA (Cargo) : 4.3

IATA_P (Passager) : N'est pas autorisé au transport

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue Du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05

Email: contact@mon-droguiste.com Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885 Date de la première version publiée:

Date de révision: 25.03.2020 30.08.2010 N° du matériau:

Date d'impression: 10.09.2021 140001596

14.4 Groupe d'emballage

Remarques Maintenir sec: réaction violente en présence d'eau

ADR

Groupe d'emballage ı Code de classification W2 Numéro d'identification du X423

danger

Étiquettes 4.3 Code de restriction en tun-(B/E)

nels

Remarques Maintenir sec: réaction violente en présence d'eau

RID

Groupe d'emballage ı W2 Code de classification Numéro d'identification du X423

danger

Étiquettes 4.3

Remarques Maintenir sec: réaction violente en présence d'eau

IMDG

Groupe d'emballage ı Étiquettes 4.3 **EmS Code** F-G, S-N

Remarques Tenir éloigné des acides.

Maintenir sec: réaction violente en présence d'eau

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne-487

ment (avion cargo)

Groupe d'emballage

Étiquettes Dangerous When Wet

Remarques **ERG-Code 4W**

Maintenir sec: réaction violente en présence d'eau

IATA_P (Passager) N'est pas autorisé au transport

Remarques ERG-Code 4W

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnenon

ment

RID

Dangereux pour l'environnenon

ment

IMDG

Polluant marin non

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 Email: contact@mon-drouiste co

Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885 Date de la première version publiée:

Date de révision: 25.03.2020 N° du matériau: 30.08.2010 140001596 Date d'impression: 10.09.2021

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Keep dry: vigorous reaction with water

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une appréciation de la sécurité de la substance a été effectuée pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

2017/164/EU : Directive (UE) 2017/164 de la Commission établissant une

quatrième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle en application de la directive 98/24/CE du Conseil

et portant modification des directives de la Commission

91/322/CEE, 2000/39/CE et 2009/161/UE

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chi-

miques en France (INRS)

2017/164/EU / STEL : Valeur limite à courte terme 2017/164/EU / TWA : Valeurs limites - huit heures

FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA -Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC -Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organi-

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mou**lin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR Date de révision: 25.03.2020 spécification: 132885 N° du matériau: 140001596 Date de la première version publiée:

30.08.2010

Date d'impression: 10.09.2021

sation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO -Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mou**lin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR Date de révision: 25.03.2020 spécification: 132885 N° du matériau: Date de la première version publiée:

30.08.2010

140001596 Date d'impression: 10.09.2021

Annexe: Scénarios d'exposition

Table des Matières

Numéro	Titre
ES 1	Travailleur (industriel) - Formulation et reconditionnement
ES 2	Travailleur (industriel) - Utilisation de produit intermédiaire
ES 3	Ouvrier (industriel) - Métallurgie
ES 4	Ouvrier (professionnel) - lampe carbure
ES 5	Ouvrier (professionnel) - soudure au carbure
ES 6	Ouvrier (professionnel) - analyseur d'humidité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mou**lin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com

Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885

Date de révision: 25.03.2020 N° du matériau:

140001596

Date de la première version publiée:

30.08.2010

Date d'impression: 10.09.2021

ES 1: Travailleur (industriel) - Formulation et reconditionnement

1.1. Section titre

Titre succinct structuré : Travailleur (industriel) - Formulation et reconditionnement

Environnement				
CS 1	Travailleur (industriel) - Formulation et reconditionnement	ERC2		
Travaille	ur			
CS 2	Travailleur (industriel) - Formulation et reconditionnement	PROC5		
CS 3	Travailleur (industriel) - Formulation et reconditionnement	PROC8b		

1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

1.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Formulation de préparations (ERC2)

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantité annuelle par site : 120000000 kg

100 %

Quantité journalière par site : 400000 kg

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Filtration de l'air - rétention de particules

Air - efficacité minimale de 99,9 %

Eau - efficacité minimale de 100 %

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station d'épuration STP municipale

Traitement des boues de SEEU : Épandage de la boue de décantation sur les sols

Effluent de SEEU : 2000 m³/d

efficacité (station de traitement des : 100 %

eaux usées)

Traitement des déchets : Voir point 13 de la fiche de données de sécurité.

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mo**ulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u> : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR s Date de révision: 25.03.2020

spécification: 132885 N° du matériau: 140001596 Date de la première version publiée:

30.08.2010 Date d'impression: 10.09.2021

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface récep-

18000 m³/d

trices

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

1.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %

Forme physique du produit

solide

Empoussièrement: Fort

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée de l'activité < 8 h

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Cutané - efficacité minimale de 90 %

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Cutané - efficacité minimale de 90 %

Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur.

Dimension du local : 3000 m³

Température : Couvre l'utilisation à des températures inférieures au point de

fusion.

Vitesse de ventilation par heure : 10

Conseil supplémentaire de bonne pratique. Les obligations au titre de l'Article 37(4) de REACH ne s'appliquent pas

Système étendu de gestion de la protection du travail

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 Email: contact@mon.droguisto.co

Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR Date de révision: 25.03.2020

spécification: 132885 N° du matériau: 140001596 Date de la première version publiée:

30.08.2010 Date d'impression: 10.09.2021

1.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %

Forme physique du produit

solide

Empoussièrement: Fort

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée de l'activité < 15 min

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Cutané - efficacité minimale de 90 %

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur.

Température : Couvre l'utilisation à température ambiante.

Vitesse de ventilation par heure : 3

Conseil supplémentaire de bonne pratique. Les obligations au titre de l'Article 37(4) de REACH ne s'appliquent pas

Système étendu de gestion de la protection du travail

1.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

1.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Formulation de préparations (ERC2)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	< 0,0000001 mg/l (EUSES)	< 0,01
Eau de mer	< 0,0000001 mg/l (EUSES)	< 0,01

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05

Email: contact@mon-droguiste.com Web: www.mon-droguiste.com

30.08.2010

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885 Date de la première version publiée: Date de révision: 25.03.2020 N° du matériau:

Date d'impression: 10.09.2021 140001596

Sédiment d'eau douce	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Sédiment marin	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Station d'épuration des eaux usées	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Sol agricole	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Homme via environnement - Oral	(Autre prise en compte (outil non standard))	

1.3.2. Exposition des travailleurs : Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,25 mg/m³ (ART v1.0)	0,125
par inhalation	Local	Court-terme	0,53 mg/m³ (ART v1.0)	0,132
cutanée	Local	Long-terme	(Approche qualitative)	
cutanée	Local	Court-terme	(Approche qualitative)	

1.3.3. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,012 mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01
par inhalation	Local	Court-terme	0,5 mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,125
cutanée	Local	Long-terme	(Approche qualita- tive)	
cutanée	Local	Court-terme	(Approche qualita- tive)	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mou**lin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR Date de révision: 25.03.2020 spécification: 132885 N° du matériau: 140001596 Date de la première version publiée:

30.08.2010

Date d'impression: 10.09.2021

1.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

In addition to the displayed PROC all PROC could be regarded as safe uses that could be deduced from "PROC Inclusion Hierarchy" (CEF

En cas de besoin, une augmentation des tonnages d'utilisation peut être atteinte en adaptant les conditions d'utilisation aux conditions locales (Scaling).

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Si l'étalonnage (scaling) révèle une situation d'utilisation non sûre (à savoir RCR supérieurs à 1), des MGR supplémentaires ou une évaluation de sécurité chimique propre au site sont requises.

Des informations plus détaillées relatives à l'étalonnage (scaling) et aux technologies de contrôle sont fournies dans la fiche d'orientation SpERC.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885

Date de révision: 25.03.2020 N° du matériau: 140001596

Date de la première version publiée: 30.08.2010

Date d'impression: 10.09.2021

ES 2: Travailleur (industriel) - Utilisation de produit intermédiaire

2.1. Section titre

Titre succinct structuré : Travailleur (industriel) - Utilisation de produit intermédiaire

Environnement				
CS 1	Travailleur (industriel) - Utilisation de produit intermédiaire	ERC6a		
Travail	eur			
CS 2	Travailleur (industriel) - Utilisation de produit intermédiaire	PROC2		
CS 3	Travailleur (industriel) - Utilisation de produit intermédiaire	PROC8b		

2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

2.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) (ERC6a)

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantité annuelle par site : 100000000 kg

100 %

Quantité journalière par site : 333300 kg

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Filtration de l'air - rétention de particules

Air - efficacité minimale de 99,9 % Eau - efficacité minimale de 100 %

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station d'épuration STP municipale

Traitement des boues de SEEU : Épandage de la boue de décantation sur les sols

Effluent de SEEU : 2000 m³/d

efficacité (station de traitement des : 100 %

eaux usées)

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Voir point 13 de la fiche de données de sécurité.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mo**ulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com

Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR Date de révision: 25.03.2020 spécification: 132885 N° du matériau: 140001596 Date de la première version publiée:

30.08.2010 Date d'impression: 10.09.2021

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface récep-

trices

18000 m³/d

2.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %

Forme physique du produit : solide

Empoussièrement: Fort

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée de l'activité < 8 h

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur.

Température : Couvre l'utilisation à température ambiante.

Vitesse de ventilation par heure : 10

Cutané - efficacité minimale de 90 %

Conseil supplémentaire de bonne pratique. Les obligations au titre de l'Article 37(4) de REACH ne s'appliquent pas

Système étendu de gestion de la protection du travail

2.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %

Forme physique du produit : solide

Empoussièrement: Fort

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mou**lin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u> : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR Date de révision: 25.03.2020 spécification: 132885 N° du matériau: 140001596 Date de la première version publiée:

30.08.2010

Date d'impression: 10.09.2021

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée de l'activité < 15 min

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ventilation par aspiration locale

Inhalation - efficacité minimale de 95 %

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Cutané - efficacité minimale de 90 %

Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur.

Température : Couvre l'utilisation à température ambiante.

Vitesse de ventilation par heure : 3

Conseil supplémentaire de bonne pratique. Les obligations au titre de l'Article 37(4) de REACH ne s'appliquent pas

Système étendu de gestion de la protection du travail

2.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

2.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) (ERC6a)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	< 0,0000001 mg/l (EUSES)	< 0,01
Eau de mer	< 0,0000001 mg/l (EUSES)	< 0,01
Sédiment d'eau douce	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Sédiment marin	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Station d'épuration des eaux usées	(Autre prise en compte (outil non standard))	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mo**ulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885 Date de la première version publiée:

Date de révision: 25.03.2020

N° du matériau: 30.08.2010

140001596 Date d'impression: 10.09.2021

Sol agricole	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Homme via environnement - Oral	(Autre prise en compte (outil non standard))	

2.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'expo- sition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,3 mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,15
par inhalation	Local	Court-terme	1,2 mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,3
cutanée	Local	Long-terme	(Approche qualita- tive)	
cutanée	Local	Court-terme	(Approche qualita- tive)	

2.3.3. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,012 mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01
par inhalation	Local	Court-terme	0,5 mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,125
cutanée	Local	Long-terme	(Approche qualita- tive)	
cutanée	Local	Court-terme	(Approche qualita- tive)	

2.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

In addition to the displayed PROC all PROC could be regarded as safe uses that could be deduced from "PROC Inclusion Hierarchy" (CEF

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue Du Moulin Rou

39 Bis Rue Du **Mou**lin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u> : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR Date de révision: 25.03.2020 spécification: 132885 N° du matériau: 140001596 Date de la première version publiée:

30.08.2010

Date d'impression: 10.09.2021

En cas de besoin, une augmentation des tonnages d'utilisation peut être atteinte en adaptant les conditions d'utilisation aux conditions locales (Scaling).

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Si l'étalonnage (scaling) révèle une situation d'utilisation non sûre (à savoir RCR supérieurs à 1), des MGR supplémentaires ou une évaluation de sécurité chimique propre au site sont requises.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05 Email: contact@mon-droguiste.com

Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885

Date de révision: 25.03.2020 N° du matériau:

140001596

Date de la première version publiée:

30.08.2010 Date d'impression: 10.09.2021

ES 3: Ouvrier (industriel) - Métallurgie

3.1. Section titre

Titre succinct structuré Ouvrier (industriel) - Métallurgie

Environnement				
CS 1	Ouvrier (industriel) - Métallurgie	ERC6b		
Travaille	Travailleur			
CS 2	Ouvrier (industriel) - Métallurgie	PROC2		
CS 3	Ouvrier (industriel) - Métallurgie	PROC22		

3.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

3.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs (ERC6b)

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantité annuelle par site 2000000 kg

100 %

Quantité journalière par site 66670 kg

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Filtration de l'air - rétention de particules

Air - efficacité minimale de 99,9 %

Eau - efficacité minimale de 100 %

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU Station d'épuration STP municipale

Traitement des boues de SEEU Épandage de la boue de décantation sur les sols

Effluent de SEEU 2000 m³/d

efficacité (station de traitement des

eaux usées)

100 %

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets Voir point 13 de la fiche de données de sécurité.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mou**lin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR Date de révision: 25.03.2020 spécification: 132885 N° du matériau: 140001596 Date de la première version publiée:

30.08.2010 Date d'impression: 10.09.2021

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface récep-

: 18000 m³/d

trices

3.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %

Forme physique du produit : solide

Empoussièrement: Fort

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée de l'activité < 8 h

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur.

Température : Couvre l'utilisation à des températures inférieures au point de

fusion.

Vitesse de ventilation par heure : 10

Cutané - efficacité minimale de 90 %

Conseil supplémentaire de bonne pratique. Les obligations au titre de l'Article 37(4) de REACH ne

s'appliquent pas

Système étendu de gestion de la protection du travail

3.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel (PROC22)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 5 %

Forme physique du produit : solide

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mo**ulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR Date de révision: 25.03.2020 spécification: 132885 N° du matériau: 140001596 Date de la première version publiée:

30.08.2010 Date d'impression: 10.09.2021

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée de l'activité < 8 h

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Cutané - efficacité minimale de 90 %

Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur.

Température : Couvre l'utilisation à des températures inférieures au point de

fusion.

Vitesse de ventilation par heure : 10

Conseil supplémentaire de bonne pratique. Les obligations au titre de l'Article 37(4) de REACH ne s'appliquent pas

Système étendu de gestion de la protection du travail

3.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

3.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs (ERC6b)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	< 0,0000001 mg/l (EUSES)	< 0,01
Eau de mer	< 0,0000001 mg/l (EUSES)	< 0,01
Sédiment d'eau douce	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Sédiment marin	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Station d'épuration des eaux usées	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Sol agricole	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Homme via environnement - Oral	(Autre prise en compte (outil non standard))	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05 Email: contact@mon-droguiste.com

Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR Date de révision: 25.03.2020 spécification: 132885 N° du matériau: 140001596 Date de la première version publiée:

30.08.2010 Date d'impression: 10.09.2021

3.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,3 mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,15
par inhalation	Local	Court-terme	1,2 mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,3
cutanée	Local	Long-terme	(Approche qualita- tive)	
cutanée	Local	Court-terme	(Approche qualita-tive)	

3.3.3. Exposition des travailleurs : Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel (PROC22)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,6 mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,3
par inhalation	Local	Court-terme	2,4 mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,6
cutanée	Local	Long-terme	(Approche qualita- tive)	
cutanée	Local	Court-terme	(Approche qualita- tive)	

3.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

In addition to the displayed PROC all PROC could be regarded as safe uses that could be deduced from "PROC Inclusion Hierarchy" (CEF

En cas de besoin, une augmentation des tonnages d'utilisation peut être atteinte en adaptant les conditions d'utilisation aux conditions locales (Scaling).

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Si l'étalonnage (scaling) révèle une situation d'utilisation non sûre (à savoir RCR supérieurs à 1), des MGR supplémentaires ou une évaluation de sécurité chimique propre au site sont requises.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue Du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05 Email: contact@mon-droguiste.com Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885

Date de révision: 25.03.2020 N° du matériau:

140001596

Date de la première version publiée:

30.08.2010

Date d'impression: 10.09.2021

ES 4: Ouvrier (professionnel) - lampe carbure

4.1. Section titre

Titre succinct structuré Ouvrier (professionnel) - lampe carbure

Environnen	Environnement			
CS 1 C	Duvrier (professionnel) - lampe carbure	ERC8e		
Travailleur	Travailleur			
CS 2	Duvrier (professionnel) - lampe carbure	PROC15		

4.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

4.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts (ERC8e)

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantité journalière par site 0,15 kg

10 %

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station d'épuration STP municipale

Traitement des boues de SEEU Épandage de la boue de décantation sur les sols

Effluent de SEEU 2000 m³/d efficacité (station de traitement des : 96,51 %

eaux usées)

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets Voir point 13 de la fiche de données de sécurité.

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface récep-18000 m³/d

trices

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR Date de révision: 25.03.2020 spécification: 132885 N° du matériau: 140001596 Date de la première version publiée:

30.08.2010 Date d'impression: 10.09.2021

4.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %

Forme physique du produit : solide

Empoussièrement: Faible

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée de l'activité < 15 min

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Cutané - efficacité minimale de 90 %

Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur.

Température : Couvre l'utilisation à température ambiante.

Vitesse de ventilation par heure : 3

Conseil supplémentaire de bonne pratique. Les obligations au titre de l'Article 37(4) de REACH ne s'appliquent pas

Système simple de gestion de la protection du travail

4.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

4.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts (ERC8e)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0,0000052 mg/l (EUSES)	< 0,01
Eau de mer	< 0,0000005 mg/l (EUSES)	< 0,01
Sédiment d'eau douce	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Sédiment marin	(Autre prise en compte (outil non standard))	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05

E mail : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885 Date de la première version publiée: N° du matériau: 30.08.2010

140001596 Date d'impression: 10.09.2021

Station d'épuration des eaux usées	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Sol agricole	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Homme via environnement - Oral	(Autre prise en compte (outil non standard))	

4.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,01 mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01
par inhalation	Local	Court-terme	0,4 mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,1
cutanée	Local	Long-terme	(Approche qualita- tive)	
cutanée	Local	Court-terme	(Approche qualita- tive)	

4.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

In addition to the displayed PROC all PROC could be regarded as safe uses that could be deduced from "PROC Inclusion Hierarchy" (CEF

En cas de besoin, une augmentation des tonnages d'utilisation peut être atteinte en adaptant les conditions d'utilisation aux conditions locales (Scaling).

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Si l'étalonnage (scaling) révèle une situation d'utilisation non sûre (à savoir RCR supérieurs à 1), des MGR supplémentaires ou une évaluation de sécurité chimique propre au site sont requises.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05

Email: contact@mon-droguiste.com Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR Date de révision: 25.03.2020

spécification: 132885 N° du matériau: 140001596 Date de la première version publiée:

30.08.2010

Date d'impression: 10.09.2021

ES 5: Ouvrier (professionnel) - soudure au carbure

5.1. Section titre

Titre succinct structuré : Ouvrier (professionnel) - soudure au carbure

Environnement			
CS 1 Ouvrier (professionnel) - soudure au carbure	ERC8e		
Travailleur			
CS 2 Ouvrier (professionnel) - soudure au carbure	PROC3		

5.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

5.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts (ERC8e)

ı				
ı	Quantité utilisée (ou contenue		f., f.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	-114:1:4: /-11:4:
П	Chiantite litilisee (Oli contenile	i dane ibe articibei	treallence et allree	d litilisation/d exposition

Quantité journalière par site : 0,5 kg

10 %

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station d'épuration STP municipale

Traitement des boues de SEEU : Épandage de la boue de décantation sur les sols

Effluent de SEEU : 2000 m³/d efficacité (station de traitement des : 96,51 %

eaux usées)

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Voir point 13 de la fiche de données de sécurité.

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface récep- : 18000 m³/d

trices

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mo**ulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR Date de révision: 25.03.2020 spécification: 132885 N° du matériau: 140001596 Date de la première version publiée:

30.08.2010 Date d'impression: 10.09.2021

5.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %

Forme physique du produit : solide

Empoussièrement: Faible

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée de l'activité < 15 min

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Cutané - efficacité minimale de 90 %

Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur.

Température : Couvre l'utilisation à température ambiante.

Vitesse de ventilation par heure : 3

Conseil supplémentaire de bonne pratique. Les obligations au titre de l'Article 37(4) de REACH ne s'appliquent pas

Système simple de gestion de la protection du travail

5.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

5.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts (ERC8e)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0,0000175 mg/l (EUSES)	< 0,01
Eau de mer	0,0000017 mg/l (EUSES)	< 0,01
Sédiment d'eau douce	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Sédiment marin	(Autre prise en compte (outil non standard))	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mou**lin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05

E mail : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885 Date de la première version publiée: N° du matériau: 30.08.2010

140001596 Date d'impression: 10.09.2021

Station d'épuration des eaux usées	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Sol agricole	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Homme via environnement - Oral	(Autre prise en compte (outil non standard))	

5.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,01 mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01
par inhalation	Local	Court-terme	0,4 mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,1
cutanée	Local	Long-terme	(Approche qualita- tive)	
cutanée	Local	Court-terme	(Approche qualita- tive)	

5.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

In addition to the displayed PROC all PROC could be regarded as safe uses that could be deduced from "PROC Inclusion Hierarchy" (CEF

En cas de besoin, une augmentation des tonnages d'utilisation peut être atteinte en adaptant les conditions d'utilisation aux conditions locales (Scaling).

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Si l'étalonnage (scaling) révèle une situation d'utilisation non sûre (à savoir RCR supérieurs à 1), des MGR supplémentaires ou une évaluation de sécurité chimique propre au site sont requises.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR Date de révision: 25.03.2020 spécification: 132885 N° du matériau: Date de la première version publiée:

30.08.2010

140001596 Date d'impression: 10.09.2021

ES 6: Ouvrier (professionnel) - analyseur d'humidité

6.1. Section titre

Titre succinct structuré : Ouvrier (professionnel) - analyseur d'humidité

Environnement			
CS 1 Ouvrier (professionnel) - analyseur d'hui	nidité ERC9b		
Travailleur			
CS 2 Ouvrier (professionnel) - analyseur d'hui	nidité PROC15		

6.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

6.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos (ERC9b)

Quantité utilisée (ou contenue	dama laa auttalaat	f., f.,	-II4:I!4!/-II
Chiantite litilisee (oli contenile)	nane lee articieet	trealience et aliree	d'lifilisation/d'exposition

Quantité journalière par site : 0,005 kg

10 %

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station d'épuration STP municipale

Traitement des boues de SEEU : Épandage de la boue de décantation sur les sols

Effluent de SEEU : 2000 m³/d efficacité (station de traitement des : 96,51 %

eaux usées)

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Voir point 13 de la fiche de données de sécurité.

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface récep- : 18000 m³/d

trices

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue Du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

<u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05

Email: contact@mon-droguiste.com Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR Date de révision: 25.03.2020 spécification: 132885 N° du matériau: 140001596 Date de la première version publiée:

30.08.2010 Date d'impression: 10.09.2021

6.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 100 %

Forme physique du produit : solide

Empoussièrement: Faible

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée de l'activité < 15 min

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Cutané - efficacité minimale de 90 %

Pour plus de précisions, consulter la rubrique 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur.

Température : Couvre l'utilisation à température ambiante.

Vitesse de ventilation par heure : 3

Conseil supplémentaire de bonne pratique. Les obligations au titre de l'Article 37(4) de REACH ne s'appliquent pas

Système simple de gestion de la protection du travail

6.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

6.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos (ERC9b)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0,0000004 mg/l (EUSES)	< 0,01
Eau de mer	< 0,0000001 mg/l (EUSES)	< 0,01
Sédiment d'eau douce	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Sédiment marin	(Autre prise en compte (outil non standard))	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue Du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél: +33.(0)3.25.41.04.05

Email: contact@mon-droguiste.com

Web: www.mon-droguiste.com

Carbure de calcium

Version 4.12 / FR spécification: 132885 Date de la première version publiée: N° du matériau: 30.08.2010

140001596 Date d'impression: 10.09.2021

Station d'épuration des eaux usées	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Sol agricole	(Autre prise en compte (outil non standard))	
Homme via environnement - Oral	(Autre prise en compte (outil non standard))	

6.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,01 mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01
par inhalation	Local	Court-terme	0,4 mg/m³ (ECETOC TRA worker v3)	0,1
cutanée	Local	Long-terme	(Approche qualita- tive)	
cutanée	Local	Court-terme	(Approche qualita- tive)	

6.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

In addition to the displayed PROC all PROC could be regarded as safe uses that could be deduced from "PROC Inclusion Hierarchy" (CEF

En cas de besoin, une augmentation des tonnages d'utilisation peut être atteinte en adaptant les conditions d'utilisation aux conditions locales (Scaling).

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Si l'étalonnage (scaling) révèle une situation d'utilisation non sûre (à savoir RCR supérieurs à 1), des MGR supplémentaires ou une évaluation de sécurité chimique propre au site sont requises.